



Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE 2 – 4 septembre 2020

Point 9.1 de l'ordre du jour : Rapport du comité d'audit

Objet du document

1. Pour que le Comité d'audit (CA) du PROE informe le Conseil exécutif sur les travaux du Comité au cours des 12 derniers mois.

Contexte

2. Le présent rapport sur les activités du Comité d'audit (CA) couvre la période allant du 1^{er} juillet 2019 au 31 juillet 2020.
3. Ce rapport est conforme à la Politique de gouvernance et à la section 3 de la charte du Comité d'audit stipulant les détails relatifs aux responsabilités du CA.
4. Le Comité d'audit est une entité à part entière et indépendante du dispositif de gouvernance du PROE. Ses responsabilités consistent à suivre les questions de gouvernance, de risque et de contrôle interne afférents au fonctionnement du Secrétariat.

Composition du Comité d'audit (CA)

5. Pour l'exercice 2019, le Comité d'audit était composé des membres suivants :

Président	M. Tupuola Oloialii Koki Tuala, associé de Koki Tuala expert-comptable (KTCA) ; (Nommé à nouveau pour le deuxième mandat en novembre 2019)
Membre	Mme Amanda Jewell, Haute-Commissaire adjointe ; Haute-Commission d'Australie (Fin de mandat en novembre 2019)
Membre	Mme Amanda Jewell, Haute-Commissaire adjointe ; Haute-Commission d'Australie (Nommée en novembre 2019)
Membre	M. Taimalie Kele Lui, Gestionnaire des ressources humaines, Bureau des Tokélaou, Apia (Nommé en mars 2019)
Membre	Mme Rosalini Moli, Directrice générale adjointe, ministère des Finances, Samoa (Nommée en mars 2019)
Membre	M. Huw Thomas, Deuxième secrétaire, Haut-commissariat de la Nouvelle-Zélande (Fin de mandat en novembre 2019)
Membre	Mme Ella Risati, Deuxième secrétaire, Haut-commissariat de la Nouvelle-Zélande (Nommée en novembre 2019)

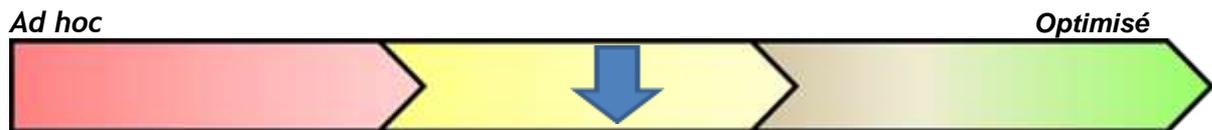
À l'exception du Président, les membres indépendants du Comité d'audit fournissent leurs services sur une base volontaire.

6. Les Membres suivants de la Troika étaient présents à la réunion du Comité d'audit du 9 avril 2019.

Membres de la Troika :

- S.E. Mme Lucy B. Bogari, Ambassadrice accréditée auprès du CORP (présidence du PROE par la PNG)
 - Mme Gwendolyn Sisor, Chargée de projet senior, ministère des Ressources naturelles, de l'Environnement et du Tourisme, gouvernement de la République des Palaos.
 - Mme Desna Solofa, Directrice générale adjointe, ministère des Affaires étrangères et du Commerce, gouvernement du Samoa
7. Le Comité d'audit doit se réunir trois fois par an et peut se rencontrer plus souvent en cas de besoin. Au cours de la période considérée, le Comité d'audit s'est réuni à trois reprises. Les procès-verbaux des réunions sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat.
8. Le Secrétariat a organisé le 6 mars 2020 un programme d'intégration pour le Comité d'audit. Cela a permis au Comité de rencontrer les différents directeurs et de mieux connaître leurs domaines de travail respectifs et les difficultés rencontrées.
9. Le 27 mars 2020, le Comité s'est entretenu par visioconférence avec les auditeurs externes de KPMG Fidji afin d'examiner les résultats de l'audit externe des états financiers du PROE pour l'exercice clos au 31 décembre 2019. Le Président reconnaît les répercussions sanitaires et financières graves causées par la Covid-19 sur les activités du PROE pour l'année en cours et pour celles à venir et l'importance du soutien continu des Membres et des partenaires clés.
10. Le 31 mars 2020, le Comité a présenté au Directeur général son premier rapport d'avancement incluant les conclusions et les recommandations clés à l'issue de la réunion du Comité d'audit et du programme d'intégration qui s'est tenu le 6 mars 2020, en vue de son examen par l'équipe de direction.
11. Le Comité reconnaît la nécessité de faire passer le nombre de réunions du comité d'audit de trois à au moins quatre sur une base annuelle afin d'assurer une plus grande surveillance et des conseils plus opportuns à la direction. La charte d'audit est actuellement à l'étude et sera comparée et alignée sur les normes et exigences de l'Institut des auditeurs internes.
12. Ce rapport utilise un graphique visuel allant d'un dispositif ad hoc jusqu'à l'optimisation. Cette notation est subjective et reflète la vue d'ensemble du CA ; elle est donnée pour visualiser le texte figurant sous chaque graphique. Elle n'est pas fondée sur une méthodologie spécifique de notation, bien qu'elle tienne compte de l'expérience cumulée des membres du comité.

Contrôles internes



13. Le Secrétariat a reçu un avis sans réserve ou favorable des comptes financiers vérifiés, sans aucune anomalie significative identifiée par les auditeurs. Cela démontre la mise en œuvre effective des systèmes de comptabilité et de contrôles internes.
14. Cependant, le Comité note que certaines des politiques clés et des manuels ont besoin d'être mis à jour. Notant qu'un inventaire de toutes les politiques est en cours pour l'examen des politiques prioritaires d'ici la fin 2020. Ces politiques concernent la protection de l'enfance, l'intégration des politiques d'égalité entre hommes et femmes, les voyages, la santé et la sécurité au travail, le système de gestion des garanties environnementales et sociales et les manuels d'approvisionnement. Le Comité est d'avis que ces politiques et procédures doivent être pertinentes pour répondre aux besoins actuels du PROE et se réjouit de l'achèvement de l'examen.

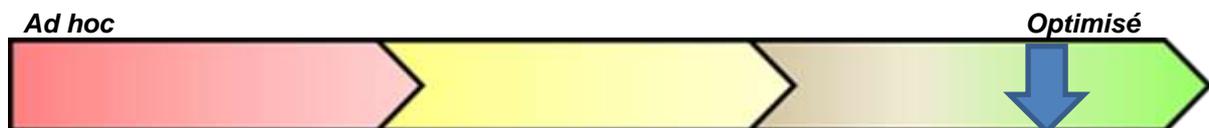
Performances financières 2019



15. Le Secrétariat a enregistré un déficit net de 81 977 USD pour l'exercice clos 2019, contre un excédent de 154 273 USD pour l'exercice clos 2018.
16. Le revenu total a augmenté de 391 634 USD, ou 10 %, passant de 3 754 574 USD en 2018 à 4 146 208 USD en 2019. Toutefois, il n'a pas été suffisant pour soutenir l'augmentation relative des frais d'exploitation de 17 % ou 615 272 USD, passant de 3 560 316 USD en 2018 à 4 175 588 USD en 2019. Cette augmentation des frais d'exploitation a été principalement attribuée à la hausse des frais de réparation et de maintenance, aux déplacements, aux ateliers et aux formations, au coût des Conférences du PROE ainsi qu'aux salaires et aux traitements liés à la croissance du PROE.
17. L'AC a noté que le ratio actuel est de 1:1, ce qui correspond au point d'équilibre, et que les capitaux propres ou les réserves ont baissé de 59 % ou 81 977 USD, passant de 139 740 USD en 2018 à 57 763 USD en 2019. La situation financière a besoin d'être consolidée. Cela pourrait être réalisé grâce à une meilleure exécution des projets et à des contributions volontaires et à un soutien supplémentaires des Membres, tandis que le Secrétariat continue avec la gestion prudente des dépenses.
18. Les contributions des Membres à jour et l'importance des contributions volontaires de la part des Membres supplémentaires témoignent de la solidarité et de l'engagement envers les activités du PROE, pour qu'il puisse apporter un plus grand soutien à ses Membres et maintenir une réserve durable.
19. Ces dernières années, le Secrétariat a demandé aux Membres du PROE d'envisager l'augmentation de leur souscription afin de faire face aux contraintes qui pèsent sur le financement de base qui, à ce jour, n'a toujours pas reçu le consensus de ses Membres.

L'augmentation de 20 % approuvée lors de la 28CP de 2017 était, bien que validée, sujette à la confirmation des capitales/gouvernements. Au 31 décembre 2019, seuls l'Australie, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa et Tuvalu ont répondu à la formalisation des annonces d'augmentation de contributions approuvées. L'impact du caractère volontaire du paiement des contributions des Membres continue de créer une incertitude quant au financement de base du PROE.

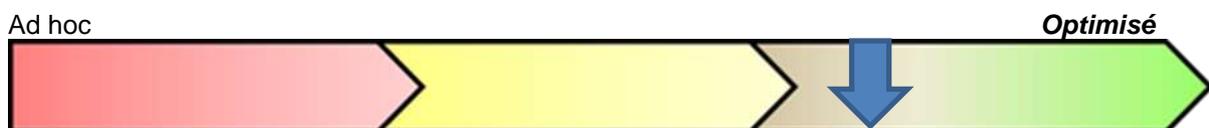
Fonction d'audit externe



20. Le Comité d'audit apprécie l'approche adoptée par le Secrétariat visant à organiser une visioconférence entre l'Auditeur externe et le Comité d'audit, qui a eu lieu le 27 mars 2020 afin d'aborder le rapport de l'Auditeur externe. Le CA a noté :

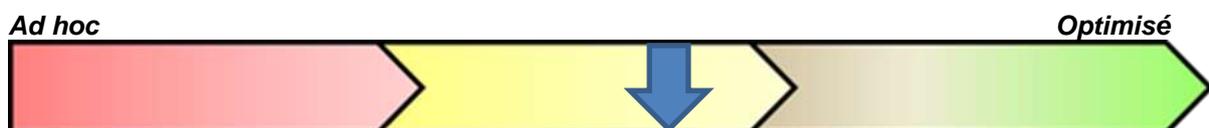
- a) La vérification externe a été effectuée dans un environnement de plus haut niveau d'objectivité, d'indépendance, d'éthique et d'intégrité ;
- b) Aucune difficulté importante n'a été rencontrée au cours de l'audit par les vérificateurs externes ;
- c) L'équipe chargée de la mission n'a pas eu de désaccords avec la direction et aucune limite de portée n'a été imposée par la direction pendant l'audit.

Fonction d'audit interne



21. La fonction de vérification interne continue de mettre l'accent sur la tâche principale d'entreprendre des audits internes conformes au programme de travail annuel de vérification de l'AI. Les ressources financières limitées du budget de base du Secrétariat continuent de limiter la capacité des ressources humaines pour aider à la mise en œuvre des plans annuels de l'audit.

Gestion des risques



22. Le CA a noté le risque que la Covid-19 réduise le financement des partenaires et des donateurs, augmentant les coûts de l'évacuation médicale du personnel et des réclamations, et ralentissant la mise en œuvre du projet, déjà un sujet de préoccupation au cours des années précédentes. La pandémie de Covid-19 est également susceptible de limiter les flux de trésorerie, ainsi que la capacité de recruter le personnel, de le conserver et de payer les salaires à moyen et long terme.

23. Le CA souligne l'importance de la mise à jour du SIGP pour permettre le suivi et la gestion des risques du projet, y compris un examen et une mise à jour réguliers du Registre des risques.

Politique et procédures de prévention des fraudes



24. Le Comité d'audit note qu'une adresse électronique dédiée au signalement des fraudes a été mise en place (<https://www.sprep.org/accountability/home>) ce qui renforce encore la visibilité du PROE en tant qu'entité régionale chargée de la mise en œuvre (RIE) du Cadre de coopération mondiale et du Fonds d'adaptation.
25. Le manuel et la politique sur la prévention de la fraude et la protection des dénonciateurs sont disponibles sur le site internet du Secrétariat et une formation d'initiation est dispensée aux nouveaux employés. Aucune plainte ou cas de fraudes n'ont été reçus sur l'adresse e-mail dédiée aux fraudes au cours de 2019.

Recommandations

26. La Conseil exécutif est invitée à :
1. **se féliciter** des efforts déployés par le Directeur général et l'ensemble du personnel en vue de clôturer rapidement et de manière satisfaisante les comptes financiers et l'audit ;
 2. **prendre acte** du processus renforcé mis en place par le Secrétariat en vue de fournir les états financiers provisoires au Comité d'audit pour examen avant la publication de l'avis de l'audit final, et la consultation entre le CA et l'Auditeur externe ;
 3. **prendre acte** que la réception tardive des contributions volontaires des membres demeure un problème, ce qui entraîne des contraintes financières sur le budget annuel du Secrétariat, et à **demander** que lesdits Membres règlent leurs contributions volontaires au Secrétariat en temps opportun ;
 4. **demander** au Secrétariat de traiter la question des ressources humaines au sein de l'Unité d'audit interne dans la mesure où les ressources le permettent ; and
 5. **prendre acte et approuver** le rapport du Comité d'audit pour la période juillet 2019 - juillet 2020.

19 July 2020